



Ministère de l'Intérieur

Allocution de M. Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur

**à l'occasion de
l'ouverture du colloque annuel
des Attachés de Sécurité Intérieure (ASI)**

Hôtel de Beauvau

Mardi 4 septembre 2018

Seul le prononcé fait foi

**Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les attachés de sécurité intérieure,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un plaisir de vous accueillir pour la deuxième année consécutive place Beauvau, à l'occasion du 28^e colloque des *Attachés de Sécurité Intérieure*.

Je veux bien sûr saluer le Ministre Jean-Baptiste LEMOYNE, qui représente le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, avec lequel nous travaillons dans un climat de confiance réciproque – et nous organisons pas plus tard que la semaine dernière avec Jean-Yves LE DRIAN et préfets et ambassadeurs concernés, une réunion sur les questions migratoires, qui s'est révélée particulièrement fructueuse.

Je veux saluer Sophie HATT, directrice de la Direction de la Coopération Internationale (DCI), une direction qui tient une place déterminante au Ministère de l'Intérieur parce que, de plus en plus, assurer la protection de nos concitoyens dans l'hexagone et en outre-mer, suppose une action hors de nos frontières.

C'est parce qu'il a une haute conscience de cette imbrication de plus en plus forte, que le Président de la République a fait de la sécurité nationale la première priorité de notre réseau diplomatique.

A la tête de nos services de sécurité intérieure dans nos ambassades, vous vous situez de ce fait en première ligne.

A la fois parce que votre connaissance des pays dans lesquels vous évoluez vous permet d'appréhender les menaces émergentes, de détecter les signaux faibles qui laissent présager l'imminence d'un basculement en tout point du globe.

Mais aussi parce que, depuis vos ambassades, vous êtes en capacité d’animer un réseau de partenaires – services de sécurité intérieure des pays partenaires, agents des organisations internationales, Français de l’étranger, entreprises, – qui constituent notre meilleur atout pour agir avec justesse et lucidité dans un monde de risque.

Si vous avez choisi « la coopération inclusive » comme thème de ce colloque, c’est d’ailleurs bien pour mettre en lumière cette réalité.

Pour souligner que l’efficacité de notre action diplomatique dépend de plus en plus de notre capacité à fédérer, dans chaque région du monde, les acteurs susceptibles, par les renseignements qu’ils détiennent, par l’influence qu’ils peuvent exercer, de contribuer à notre sécurité.

Je ne vais pas revenir ici sur l’exhaustivité du bilan de votre action de ces derniers mois. Les chiffres parlent d’eux-mêmes : vous avez recueilli plus de 40 000 renseignements, produit 22 500 notes, détecté 4 000 faux documents, contribué à localiser plus de 1 500 individus inscrits aux personnes recherchées.

Je ne vais pas non plus mettre en exergue l’ensemble des projets innovants que vous avez mis en œuvre :

- je pense à l’*Equipe Conjointe d’Investigation* créée avec les forces de l’ordre espagnoles au Niger pour lutter contre le trafic d’être humain et au dispositif similaire en cours de mise en place au Sénégal ;
- je pense, dans un autre registre, à la mise en place du réseau ILENET, réseau européen de recherche pour l’innovation en matière de sécurité intérieure, coordonné au niveau français par la DCI, et très prometteur pour la promotion de nos technologies;
- je pense aux projets EMPACT, qui sont la matérialisation concrète de la coopération européenne en matière de lutte contre la criminalité organisée, pour lesquels la DCI coordonne les services français ;
- je pense encore à l’ensemble de nos coopérations en matière *cyber*.

Je note que, sur tous ces projets, la coopération entre police et gendarmerie est particulièrement fructueuse et que le fait que la DCI a été une des premières directions associant nos deux forces pour en faire un atout majeur.

Je pourrais ce matin aborder de nombreuses thématiques, mais je souhaite centrer mon propos sur deux sujets qui doivent être pour vous premiers parce qu’ils le sont pour le Gouvernement comme pour nos concitoyens : la lutte contre le terrorisme d’une part, celle contre l’immigration irrégulière d’autre part.

1) La lutte contre le terrorisme est évidemment notre première préoccupation.

Les douze mois qui viennent de s’écouler, qui ont été marqués par les attentats de Marseille, de Trèbes, et du 2^e arrondissement de Paris, ainsi que par 11 attentats déjoués par nos services, ont montré combien la menace continuait à s’établir à un niveau élevé.

Cette menace est, je l’ai souvent souligné, de plus en plus **endogène**, œuvre d’individus qui, issus des quartiers de nos villes, se radicalisent sur Internet, et passe à l’acte de manière très brusque.

Mais nous devons également rester vigilants quant au **risque exogène** : on sait par exemple que la dispersion des combattants terroristes étrangers issus de la zone irako-syrienne peut être porteuse de risques majeurs pour les Etats européens. L’actualité nous le rappelle chaque jour avec par exemple l’offensive imminente qui se dessine à Idlib. Dans cette région du Nord-Ouest de la Syrie, les forces islamistes sont encore très présentes, elles s’y sont même, pour beaucoup, regroupées. Et l’offensive coordonnée entre le régime syrien et les forces russes risque de provoquer la dispersion des djihadistes présents. Et un certain nombre d’entre-eux peut donc chercher à s’extraire via la Turquie, à regagner

l'Europe et en particulier la France. Nous devons donc nous montrer particulièrement vigilants et nous coordonner étroitement avec Ankara mais plus globalement avec nos partenaires européens, pour anticiper ces mouvements et faire en sorte de contrôler celles et ceux qui pourraient revenir avec la volonté de commettre des attentats sur notre sol.

Pour faire face à la menace terroriste, le Gouvernement agit avec détermination.

Sur le plan intérieur, vous savez que la loi Sécurité Intérieure et Lutte contre le Terrorisme (SILT), adoptée à l'automne dernier, a élargi, hors état d'urgence, les prérogatives de nos forces de l'ordre. Nous sommes par ailleurs en train de renforcer considérablement les moyens du renseignement - sur l'année 2018, le budget de la DGSI est en augmentation de +17%, et la tendance va se poursuivre.

Notre action est aussi européenne – et je remercie celles et ceux d'entre-vous qui, implantés dans les Etats-membres de l'Union, y contribuent : quand nous décidons de la mise en place d'un système entrée-sorties aux frontières de l'espace Schengen, quand nous créons le Passenger Name Record (PNR) pour le suivi des passagers aériens recherchés, quand nous portons le projet ETIAS afin de cribler à l'avance celles et ceux qui sont susceptibles d'entrer sur le continent, quand nous travaillons à l'interopérabilité des systèmes d'information pour favoriser l'échange de renseignement entre Etats-membres, nous nous donnons, à l'échelle continentale, les moyens de mieux prévenir les risques.

Il y a ensuite l'action menée pour mobiliser pleinement la communauté internationale contre le terrorisme.

C'est ainsi la France qui a fédéré nos partenaires de l'UE, mais aussi du G7, pour que les entreprises de l'internet retirent les contenus terroristes dans un délai d'une heure maximum, voire même qu'elles empêchent leur publication grâce aux algorithmes prédictifs.

Et notre message a porté : la Commission européenne va présenter dans les prochains jours un projet de législation visant à sanctionner ceux qui tarderaient trop à retirer des contenus terroristes. Notre objectif est de permettre l'adoption de ce texte avant les élections européennes de mai prochain.

C'est encore la France qui a organisé il y a quelques semaines à Paris le sommet « No money for terror » afin de renforcer la coopération internationale pour tarir les sources de financement des organisations terroristes. Une réunion de suivi des mesures décidées lors de cette réunion aura lieu en 2019 en Australie.

Comment ne pas évoquer également, en marge de la réunion des Ministres de l'Intérieur du G6 qui aura lieu le 9 octobre prochain à Lyon, l'exercice international anti-terroriste qui réunira les forces de l'ordre de nombreux pays ?

La lutte contre le terrorisme sera aussi, bien sûr, une priorité de la présidence française du G7, qui débutera en janvier prochain. Lors du sommet de Biarritz qui sera organisé par le Président de la République, comme lors de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7 que je présiderai, nous chercherons à renforcer notre coordination avec nos proches partenaires dans la lutte contre le terrorisme.

Oui, la France est à l'initiative de la coopération internationale, et votre rôle, c'est de faire en sorte que les gouvernements, les responsables des forces de sécurité intérieure de vos pays de résidence, puissent appuyer ce mouvement et relayer nos priorités.

Mesdames et Messieurs, concernant cette menace que fait peser sur nous le terrorisme, il y a bien sûr toute la zone irako-syrienne dont je viens de parler, mais aussi la situation de la Libye, où des groupes peuvent essayer de se développer du fait d'une situation qui reste chaotique malgré les efforts de stabilisation portés par la France.

Il y a enfin toute la bande sahélienne. Nous savons combien, malgré l'opération Barkhane et la constitution de la force conjointe G5 Sahel, la situation dans cette région reste critique. Elle l'est bien sûr au Mali. Elle l'est au Tchad. Mais aussi désormais au Burkina Faso – et nous avons tous en mémoire l'attaque qui a visé l'Ambassade de France à Ouagadougou en mars dernier.

C'est pourquoi le rôle des Attachés de sécurité intérieure de la région est central. Il vous faut redoubler de vigilance, renforcer autant que possible les liens avec les acteurs pertinents de vos pays de résidence, porter auprès de moi des propositions de coopérations en coordination avec vos ambassadeurs respectifs. Je souhaite qu'aucune information liée à la sécurité de la France et des Français ne soit laissée de côté, et qu'aucun projet essentiel pour contenir la menace ne soit écarté. Nous partageons cette responsabilité. Il nous faut être à la hauteur pour évaluer les risques et agir pour la protection de tous.

2) J'en viens à la seconde priorité qui doit être la vôtre pour les mois à venir : je veux parler de **la lutte contre l'immigration irrégulière.**

Le sujet est au cœur de l'actualité européenne, et nous voyons tous dans quelle mesure l'Europe peut se diviser sur cette question. Nos attachés de sécurité intérieure dans un certain nombre de pays européens sont bien placés pour le constater.

C'est donc un véritable défi qui se trouve devant nous. Ce défi, nous devons le relever avec les pays d'origine et de transit des migrants irréguliers.

La stratégie portée par le Président de la République est double. Premièrement, construire le long terme, en permettant aux pays africains de donner un avenir à leur jeunesse – c'est pourquoi, dès cette année, la France a décidé d'augmenter d'un milliard d'euros le montant de son aide au développement.

Deuxièmement, accompagner la montée en compétence des Etats africains pour le contrôle de leurs frontières, la lutte contre les réseaux de passeurs ou encore la mise en place de systèmes d'Etat civil performants et sécurisés.

Pour cela, l'outil du *Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique*, mis en place par l'Union européenne et qui était doté de 3 milliards d'euros, s'est révélé performant. Notre pays soutient son réabondement.

Mais comme le constatent certains d'entre vous, les financements, bien souvent ne suffisent pas. Ils doivent aller de pair avec un soutien direct pour former, sur le terrain, les forces de sécurité intérieure locales. En ce domaine, la France a là encore un rôle à jouer, c'est pourquoi, je souhaite que CIVIPOL, l'opérateur de coopération internationale du Ministère de l'Intérieur, dont je salue le directeur général Yann JOUNOT, puisse poursuivre son développement.

Il faut aussi accentuer la lutte contre les filières de passeurs : en 2017, 40% des filières démantelées par l'OCRIEST l'ont été sur la base d'un de vos signalements.

Sur ce sujet de la lutte contre l'immigration irrégulière, vous me trouverez toujours pour m'engager fortement à vos côtés. Depuis ma nomination, je me suis rendu à plusieurs reprises en Afrique, au Maghreb. Je suis en contact permanent avec un grand nombre de dirigeants européens mais aussi du sud de la Méditerranée et en particulier avec tous mes collègues Ministres de l'Intérieur. Je travaille bien sûr régulièrement avec le Commissaire européen aux migrations, Dimitris AVRAMOPOULOS, car c'est avec lui que nous essayons de trouver les voies pour surmonter la crise politique née des migrations irrégulières vers l'Europe.

Cette politique, on en a pu en voir les effets après la conférence ministérielle de Niamey. La décision des autorités nigériennes de fermer la route d'Agadez a permis de limiter le nombre de morts abandonnés par leurs passeurs dans le désert.

Cette action a été importante mais elle a conduit aussi les réseaux à rechercher de nouvelles routes qui, à partir Tamanrasset, tentent de gagner le Maroc. Et ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, la pression est extrêmement forte à partir des côtes marocaines en direction de l'Espagne. Il y a certes

un certain nombre de ressortissants marocains qui sont concernés – et nous avons entrepris de travailler étroitement avec les autorités marocaines pour traiter le problème, mais il y a aussi tous ceux qui, issus des pays de l’Afrique occidentale cherchent, en passant par l’Espagne, à gagner notre pays. Ainsi, si les flux empruntant la Méditerranée centrale sont en baisse (20 000 personnes depuis le 1^{er} janvier, soit -80% par rapport à la même période l’an passé, mais l’actualité récente a vu reprendre les arrivées de bateaux, ce qui ne s’était plus produit dans les dix derniers mois), ceux qui empruntent les routes de la Méditerranée orientale et occidentale affichent une forte hausse : +69% pour la première, +122% pour la seconde (30 000 personnes).

Le problème n’est donc pas derrière nous et le livre récent de Stephen SMITH, ancien correspondant en Afrique de RFI, du Monde et de Libération, en est un éclatant témoignage.

La situation nous impose donc ne pas baisser la garde et d’agir à toutes les échelles pour relever le défi migratoire.

Nous le faisons au plan national : le 3 août dernier, nous avons fait voter la loi « asile et immigration » au Parlement, et sans attendre cette loi, nos préfets se mobilisent pour améliorer l’efficacité des politiques de retour, en veillant en particulier à demander toujours davantage de laissez-passer consulaires nécessaires à l’éloignement des étrangers en situation irrégulière qui ne sont pas documentés.

Depuis le début de l’année, grâce à leur mobilisation, le nombre de laissez-passer consulaires (LPC) demandés a été de 3857, soit +66% par rapport à la même période l’an passé. Le nombre de LPC instruits a été de 2095, soit +32%. Et le nombre de LPC obtenus a été de 790, +43%. Il nous faut là encore persévérer.

Nous agissons, malgré les difficultés, au plan européen, à la fois pour renforcer l’agence Frontex, qui est en train de monter en puissance, et pour trouver les voies d’une coordination et d’une solidarité européennes efficaces en la matière.

Aux portes de l’espace Schengen, nous avons aussi noué, grâce à votre action, des partenariats avec un pays comme l’Albanie, pour faire en sorte que ses ressortissants ne détournent pas l’exemption de visas dont ils bénéficient pour demander l’asile en France.

Cet accord porte aujourd’hui ces fruits, avec une baisse drastique de la demande d’asile albanaise.

Il nous faut désormais obtenir des résultats comparables avec la Géorgie, dont les ressortissants constituent à cette date la 3^{ème} nationalité de demande d’asile.

Enfin, il est un problème dont je veux vous parler spécifiquement, celui de Mayotte.

C’est notamment grâce à la mobilisation de notre attaché de sécurité intérieure à Moroni que les éloignements des Comoriens en situation irrégulière ont pu reprendre partiellement ces dernières semaines. La situation reste bien sûr encore préoccupante sur l’archipel et il faut poursuivre les efforts engagés dans un contexte, je le sais bien, difficile. Comme le souhaite le Président de la République, il nous faut explorer rapidement toutes les options pour pouvoir accompagner les autorités des Comores, et en particulier d’Anjouan, à lutter contre les départs irréguliers.

Mesdames et Messieurs, toutes ces questions sont essentielles, le Président de la République les suit avec vigilance de façon régulière. Ce sera d’ailleurs une nouvelle fois un des points à l’ordre du jour du Conseil de défense et de sécurité nationale de demain matin.

Mesdames et Messieurs,

Voilà donc les grandes priorités qui doivent vous guider pour les mois qui viennent et qui s’ajoutent aux actions qui sont depuis longtemps le cœur de métier des attachés de sécurité intérieure : la lutte

contre la criminalité organisée, l'appui technique en matière de sécurité civile, la sécurité des ressortissants français à l'étranger, et le conseil à nos entreprises présentes à l'extérieur de nos frontières.

Vos missions ne cessent donc d'évoluer. Mais le contexte mondial dans lequel vous avez à agir change aussi radicalement.

L'ordre multilatéral que l'Europe et les Etats-Unis avaient contribué à construire durant la seconde moitié du XXème siècle est en effet remis en question. Par les Etats-Unis eux-mêmes, qui, de plus en plus, conjuguent protectionnisme et n'ont plus le souci constant de maintenir un équilibre des forces en Europe. Par la Russie qui - les événements récents le montrent - entend retrouver un rôle au travers de sa puissance militaire. Mais aussi par les pays hier émergents et qui aujourd'hui, comme la Chine, deviennent des forces majeures et ont une vision du monde d'abord centrée sur leur propre développement.

Dans ce contexte, il conviendrait que l'Europe puisse continuer à porter sa voix singulière, celle du multilatéralisme, de l'équilibre entre croissance économique, développement social et progrès humain, car ils ont toujours fondé le cœur de son identité.

Mais, nous le voyons bien, la tâche est devenue de plus en plus complexe. Car notre continent est en proie à de profondes fractures.

Il doit affronter un Brexit, potentiellement lourd de conséquences pour le Royaume Uni, mais aussi pour les 27 autres Etats, en particulier pour la France. Il ne dépend pas de nous que ce pays s'engage dans un Brexit dur, voire même potentiellement un retrait sans accord. Et bien des relations seront, dans ce scénario, remises en cause. Il sera quoi qu'il en soit précieux de préserver nos coopérations bilatérales, en particulier en matière de renseignement.

L'Europe doit également faire face à la montée de populismes qui tendent à remettre en cause l'essence-même du projet européen.

La responsabilité de la France dans ce contexte, votre responsabilité, est de travailler sans cesse pour éviter que l'Europe ne se délite, pour montrer que seule une Europe unie peut constituer un point d'équilibre face aux grandes puissances mondiales comme à celles qui émergent au niveau régional.

Oui, pour continuer à peser demain sur le cours du monde, pour assurer notre prospérité, notre sécurité, la pérennité de notre modèle, nous n'avons d'autre choix que d'être unis, de travailler ensemble, de construire, dans le respect de l'identité des peuples, une souveraineté européenne.

C'est bien sûr le rôle des chefs d'Etat et de gouvernement – et vous savez quel est l'engagement du Président de la République sur ce point.

C'est aussi votre mission à vous, attachés de sécurité intérieure, au sein de vos ambassades et dans vos relations avec vos interlocuteurs.

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle fois, je tiens à vous remercier pour votre action.

Dans cette période troublée, le réseau que vous constituez, qui permet à nos forces de sécurité intérieure d'être présents dans 158 pays au travers du monde, est infiniment précieux pour la sécurité de notre pays, infiniment précieux pour l'ensemble de nos compatriotes.

Je vous remercie.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr